



fut son épouse durant dix-sept ans. Cette somme devait être versée en deux fois. Or voilà qu'en 2006 le banquier paie la deuxième tranche de 7,5 millions avec douze jours de retard. La convention de divorce stipulait qu'un intérêt de 10% serait imposé pour chaque jour de retard. Brady Dougan se fend alors d'une pénalité de 25 000 francs, pour ces douze jours. Erreur, s'exclame l'avocat de Tomoto: «La convention de divorce mentionnait bien qu'une éventuelle pénalité porterait non pas sur le nombre de jours de retard d'une des deux tranches, mais courrait depuis le jour de la signature de ladite convention», soit en l'espace sur un an. Les juges se prononceront prochainement. ●

ew York, a
n ex-épouse.

un de ses pro-
urivé là?
s, Brady Dou-
lors estimée à
ait accepté de

Le Nahn

20.3.2011

tent. Et vous ?

ard. Pour une fois,
e. Cet unique Crossover
ntre une voiture de sport
raffiné, équipement complet
ch alliant performance,
Venez l'essayer.



tre de la Culture, Didier Burkhalter, ayant décliné l'invitation à la soirée inaugurale du Festival international de films de Fribourg (FIFF), sa présidente, Ruth Lüthi, avait les coudées franches pour inviter hier soir Simonetta Sommaruga.

Toute une histoire que ces deux-là. La présidente du FIFF et la ministre de la Justice cultivent une amitié de presque trente ans. La première n'est pas pour rien dans la carrière politique de la seconde, qui débute non pas à Köniz ni dans un fauteuil du Conseil des Etats mais à Fribourg, entre le Conservatoire, l'orgue de l'église Saint-Jean et l'Université Miséricorde. Ruth Lüthi a déjà les deux pieds dans le Parti socialiste lorsque Simonetta Sommaruga y adhère, en 1986. Trop modeste pour revendiquer son influence directe, Ruth Lüthi préfère dire qu'en-



Une amitié de presque 30 ans lie Simonetta Sommaruga et Ruth Lüthi. Mélanie Rouiller/FIFF

semble elles partageaient le goût de la musique, de la culture en général, et certaines idées de la vie et de la société.

En 2002, c'est Ruth Lüthi qui avait failli être élue à la place de Micheline Calmy-Rey. Cette page est tournée, Simonetta Sommaruga en écrit une nouvelle, le festival peut démarrer, bon film! ●

M. G.

L'Etat de Vaud gronde le directeur de Bochuz

PRISON La maladresse de Sébastien Aeby a été jugée mercredi dernier. Le directeur de la prison de Bochuz (VD) avait signé seul un document disciplinaire, fin 2010, alors qu'il n'aurait pas dû. Suite à cela, le détenu F. L., condamné à perpétuité, avait écopé de trois jours de cachot. Pas de sanction administrative pour M. Aeby, mais un rappel à l'ordre à l'interne avec effet immédiat. Telle a donc été la décision du gouvernement vaudois, qui a chargé le conseiller d'Etat Philippe Leuba de remonter les bretelles à son directeur.

«Ce n'est pas un faux. Mais une erreur qui ne doit pas se répéter. Le détenu n'a subi aucun préjudice», explique Denis Pittet, porte-parole de Philippe Leuba.

Document disparu

M. Pittet n'est pas au courant, en revanche sur la suite de cette affaire dénoncée par le prisonnier, selon ce dernier, le document signé par M. Aeby aurait disparu dans le dossier disciplinaire envoyé à l'autorité de recours. Il aurait été remplacé dans le dossier envoyé par le Service pénitentiaire à



Philippe Leuba a dû remonter les bretelles au directeur de la prison. Valdemar Verissimo

l'autorité de recours. L'avocat de F. L., Robert Assaël, commente: «L'attitude protectrice du Conseil d'Etat est inacceptable, puisqu'il y a incontestablement eu modification de documents qui ne relève pas d'une erreur mais d'une volonté de les faire coller aux arguments du recours. Comment mon client a-t-il pu être, dans un Etat de droit, sanctionné sur la base de tels documents?» ●

Dominique Botti

Un agresseur de l'adjoint du rabbin court toujours

LAUSANNE Le mystère plane toujours autour de l'agression de l'adjoint du rabbin de la synagogue de Lausanne survenue mercredi 23 février au soir. Selon nos informations,

faire avait défrayé la chronique au début du mois de mars, après que la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) eut révélé à la presse son